

N/REF : 13/05/2026 14H06 C:265225 I:36997

VILLEROY ISABELLE

V/Appel du Mercredi 13/05/2026 a 14H06

**16 BIS CHEMIN JAYERES
38640 CLAIX**

IMMEUBLE : JAYERES
16 BIS CHEMIN JAYERES
38640 CLAIX

St Martin-H, le 01 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 16 BIS JAYERES - CLAIX - MME VILLEROY 0620910275

MOTIF : INTERVENIR POUR ENTRETIEN POSTE DE RELEVAGE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 01/07/2026 A 15H45:
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DE MME VILLEROY
NETTOYAGE ET POMPAGE DE LA STATION DE RELEVAGE EAUX USEES
POMPAGE DES MATIERES
RÉAMORÇAGE DE LA POMPE
VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT - OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien pompe de relevage	2	250,00	250,00

TOTAL H.T.	250,00
T.V.A. a 10,00%	25,00
TOTAL T.T.C.En EURO	275,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN